Rabelais réformé par les ministres (1619, in-12), pamphlet dans lequel il accuse le ministre protestant Dumoulin d'imiter Rabelais; *Recherche des recherches d'Etienne Pasquier* (1622, in-8o); *Poésies latines* (in-4o).

GARAT s. m. V. GARAS.

GARAT (Dominique-Joseph), philosophe, publiciste et homme politique, né à Bayonne (Basses-Pyrénées) le 8 septembre 1749, mort à Urdains le 9 décembre 1833. Fils d'un médecin, il commença ses études sous la direction d'un curé de campagne, qui lui apprit la grammaire et les rudiments de la langue latine; après quoi il entra au petit séminaire de Laressore. Il alla ensuite à Bordeaux faire son droit et fut reçu avocat au parlement de cette ville. Mais il se dégoûta bientôt de la vie de province : Paris lui souriait de loin; il rêvait une carrière littéraire, et il ne tarda point à s'y rendre, avec l'inévitable tragédie en poche. Il débuta dans quelques revues estimées, comme le *Mercure de France*. Il partageait naturellement, à l'exemple de toute la jeunesse d'alors, les opinions philosophiques du XVIIIe siècle, et il connut la plupart des grands écrivains de cette époque : Rousseau, d'Alembert, Diderot, etc. Le résultat de ses relations avec les chefs du parti encyclopédiste fut un *Eloge de Michel de L'Hôpital* (1778, in-8o), dans le genre de ceux que l'on commençait à faire pour les concours académiques. Dans cet essai, « on entrevoyait, dit La Harpe, ce qu'on appelle un penseur, mais qui n'avait pas encore débrouillé ses idées ni formé son style. » L'année suivante, l'*Eloge de Suger* obtint une couronne : « Des réflexions fines et profondes, dit La Harpe à propos de la nouvelle œuvre de Garat, annoncent un écrivain qui pense, et dans plusieurs morceaux il s'élève à la véritable éloquence. »

Un triomphe du même genre attendait l'*Eloge de Montausier*, en 1781. Mais La Harpe, loin de louer ce nouveau travail, accusa Garat d'avoir écrit des phrases toutes « jetées dans le même moule et combinées avec les mêmes mots, *vertu*, *gloire* et *génie;* ces trois mots reviennent sans cesse et jusqu'au dégoût. »

Garat était donc devenu un écrivain académique dans toute l'acception du mot, et, en 1784, un *Eloge de Fontenelle* vint mettre le sceau à sa réputation. Non content de l'avoir écrit, il témoigna le désir d'en faire la lecture en séance publique. « Il a lu debout, dit La Harpe, avec une extrême rapidité; c'était ce qu'il pouvait faire de mieux, le discours étant d'une extrême longueur; quoique l'Académie lui en eût fait retrancher un tiers, la lecture en a duré une heure et demie. » Grimm juge mieux Garat : « Un accent un peu gascon, un débit assez monotone, l'extrême difficulté de trouver des repos convenables dans des périodes de deux ou trois pages, même pour celui qui en a construit le pénible labyrinthe, n'ont guère mieux servi notre orateur que ne l'auraient pu faire les intentions peu bénévoles d'un lecteur étranger. » L'éloge de Fontenelle plaisait beaucoup à Buffon, et Chénier, dans son *Tableau de la littérature française depuis* 1789, fait une énumération complaisante des principales qualités de l'auteur. Dès 1781, Garat avait publié des articles philosophiques et littéraires dans le *Journal de Paris;* La Harpe et Rivarol, dont il avait plusieurs fois blessé l'amour-propre, le poursuivaient sans trêve de leurs sarcasmes.

L'établissement du Lycée, fondé rue de Valois en 1785, fut pour Garat une bonne fortune. Il y suppléa Marmontel comme professeur d'histoire, et bientôt Marmontel lui ayant cédé sa chaire, Garat put donner à son cours une physionomie plus à son gré. Ses cours de 1786 et 1787 furent consacrés à l'histoire ancienne, et celui de 1788 à l'histoire romaine. Il continua ses leçons pendant toute la Révolution. Un *Précis historique de la vie de M. de Bonnard* (1785), réimprimé en 1787, avec un *Supplément aux notes pour servir à la vie de Mme de S...* (*Sillery*), *ci-devant Mme la comtesse de G...* (*Genlis*), l'avait fait admettre dans quelques salons aristocratiques, où il présenta son neveu, qui devait être plus tard un chanteur très-distingué. Le bruit des succès littéraires de Garat avait eu de l'écho dans ses montagnes natales, où il fut nommé député du tiers état aux états généraux de 1789. Il vint siéger à l'Assemblée parmi les membres de l'opposition avancée, mais sa présence fut à peine remarquée. Il continuait paisiblement ses cours au Lycée sans se douter peut-être de l'importance des événements dans lesquels il allait se trouver mêlé, ou plutôt emporté malgré lui. Lorsqu'il s'agit de la saisie des biens du clergé, il développa une opinion assez hardie. « Les expressions des chartes, dit-il, établissent que le nombre des ministres du culte est trop grand, que les ministres paraissent trop riches. Que la religion (et je prie qu'on n'envisage ici ma supposition que comme une forme de raisonnement), que la religion, dis-je, paraisse favoriser le déréglement et détruire les mœurs, la nation n'aura-t-elle pas le droit d'abolir la religion, le culte et les ministres, et d'en appliquer les fonds à une religion plus morale, à la prédication de la morale elle-même? »

Garat, depuis longtemps rédacteur du *Journal de Paris*, entreprit d'y faire le compte rendu quotidien des séances de l'Assemblée constituante. Comme il avait un esprit assez précis et une diction très-claire, ses comptes rendus furent goûtés, si bien qu'à la fin de 1789 le *Journal de Paris* avait douze mille abonnés. On vantait à l'envi son impartialité, et les partisans de l'ancien régime accordaient eux-mêmes à cette publication une estime toute particulière. Lors du partage de la France en départements, il se laissa entraîner par l'esprit provincial, et refusa de s'associer à l'idée de soumettre au même régime administratif des districts séparés par les mœurs, la langue et les institutions historiques. Après la session, il resta en communication avec le public en publiant divers opuscules politiques : *Dominique-Joseph Garat à M. Condorcet, membre de l'Assemblée nationale, seconde législature* (1791, in-8o), et *Considérations sur la Révolution française et sur la conjuration des puissances de l'Europe contre la liberté et contre les droits de l'homme* ou *Examen de la proclamation des gouverneurs des Pays-Bas* (Paris, 1792, in-8o).

Après la réunion de la Convention, il fut nommé ministre de la justice (12 octobre) en remplacement de Danton. Ami des girondins, il s'attacha cependant à louvoyer entre les partis. Aussi Mme Roland ne le ménage-t-elle pas dans ses mémoires.

Ce fut Garat qui, en qualité de ministre de la justice, fut chargé de notifier au roi sa condamnation. « Louis, dit-il, le conseil exécutif a été chargé de vous communiquer les extraits du procès-verbal des séances de la Convention nationale des 16, 17 et 20 janvier 1793. » Le roi prit l'arrêt et le mit dans son portefeuille. Il remit ensuite à Garat la demande d'un sursis de trois jours à l'exécution du jugement, puis celle d'avoir pour l'assister dans ses derniers moments l'abbé Edgeworth de Firmont. Garat accompagna encore l'abbé Edgeworth au Temple. « Ce trajet des Tuileries au Temple, dit l'abbé Edgeworth, se passa dans le plus morne silence. Deux ou trois fois cependant, le ministre essaya de le rompre : Grand Dieu! s'écria-t-il, de quelle affreuse commission je me suis chargé! » Il se plaint d'avoir été impliqué dans des événements terribles malgré lui. Du reste, il prétend avoir fait ce qu'il a pu pour adoucir l'amertume des derniers moments du roi. « Dans ces jours d'épouvante et d'intrépidité, à côté de cette Convention mal connue ou mal jugée encore, le plus grand phénomène des siècles historiques, sans pitié pour tous comme pour elle-même, on a su que Garat, c'est lui qui parle, osa désapprouver sa transformation en tribunal, son jugement et l'exécution. » Il est vrai que Garat parlait ainsi sous la Restauration; mais il est aussi avéré qu'il ne vota point la mort du roi. Le 14 mars suivant, il échangea son portefeuille de ministre de la justice contre celui de l'intérieur, que lui laissait Roland. Il y joua un rôle assez effacé, s'étudiant à laisser faire pour ne pas se compromettre. Il prit même la défense d'Hébert. « J'ai, dit-il, pris des renseignements sur Hébert... Dans les assemblées de la Commune, il n'a jamais fait que des propositions que peut faire un bon citoyen. Quant aux feuilles du *Père Duchesne*, je ne les connais pas; mais j'ai horreur de tous les écrits qui ne prêchent pas la raison et la morale dans le langage qui leur convient. » L'affaire du 31 mai le surprit à l'improviste. Avec son optimisme habituel, il ne croyait aux catastrophes qu'au moment où il les voyait s'accomplir. Il fit tout ce qu'il put pour sauver les girondins, et offrit même un asile à Condorcet au ministère de l'intérieur. Cette modération le rendit suspect; un décret d'arrestation fut rendu contre lui, et il comparut pour se justifier à la barre de la Convention. Sorti victorieux de cette épreuve, il reprit ses fonctions, pour les résigner définitivement le 15 août suivant. Une nouvelle arrestation fut décrétée; mais on se contenta de le faire garder chez lui par un gendarme.

Après la Terreur, il se préparait à fonder un nouveau journal, quand il fut nommé commissaire de l'instruction publique; on lui adjoignit Ginguené. Survint, en 1794, la fondation de l'Ecole normale; Garat y entra comme professeur d'*analyse de l'entendement humain*. A l'exemple des hommes les plus remarquables du XVIIIe siècle, il avait adopté les doctrines sensualistes de Locke, importées en France par Condillac. Il avait aussi lu Bacon. Il disait à son auditoire, au début de son cours, en parlant de ces trois philosophes : « Il y a vingt ans que je les médite, mais je n'ai pas encore écrit une seule page; c'est au milieu de vous que je vais faire l'ouvrage; nous allons le faire ensemble. Naguère, et lorsque la hache était suspendue sur toutes les têtes, dans ce péril universel auquel nous avons échappé, un des regrets que je donnais à la vie était de mourir sans laisser à côté de l'échafaud l'ouvrage auquel je m'étais si souvent préparé. » Ses leçons obtinrent un grand succès. Lors de la fondation de l'Institut (1795), Garat y fut appelé (classe des sciences morales et politiques); puis, en 1797, il fut envoyé à Naples comme ambassadeur. Le roi de Naples était un prince de la famille de Bourbon, et Garat, qui avait notifié à Louis XVI son arrêt de mort, ne devait pas s'attendre à un accueil très-bienveillant dans cette cour, où il représentait la République. On lui fit sentir que sa présence était très-importune, et cela d'une façon si humiliante, qu'il demanda immédiatement au Directoire d'être relevé de ses fonctions. En 1798, nommé député au conseil des Cinq-Cents par le département de Seine-et-Oise, il fut choisi comme secrétaire par l'Assemblée, puis élu président (20 janvier). Il fit en cette qualité l'éloge du jugement qui avait condamné Louis XVI.

Cependant il avait repris ses cours d'histoire à l'Athénée. Bonaparte venait de partir pour l'Egypte : il parla de l'Egypte. Mais, personnellement, il n'aimait pas Bonaparte, antagoniste de Sieyès, qui était le patron politique de Garat. Quelques jours avant le 18 brumaire, le général, revenu d'Egypte, ayant essayé de pressentir l'opinion de Garat, celui-ci, qui était toujours pour le présent, préférablement à l'avenir et au passé, se déclara partisan du Directoire, quitte à changer d'opinion le 19 brumaire. Aussi fut-il compris sur la liste des soixante premiers sénateurs créés par Bonaparte, dont il se fit le champion *convaincu;* car, le 23 juin de l'année 1800, il prononça, sur la bataille de Marengo, un discours qu'il considérait lui-même comme un chef-d'œuvre d'éloquence, ce qui n'était point l'avis de Bonaparte, qui disait, avec sa brutalité pittoresque, en revenant d'assister à l'éloge funèbre de Kléber et de Desaix : « Concevez-vous un animal comme Garat? quel enfileur de mots! J'ai été obligé de l'écouter pendant trois heures. »

Homme du XVIIIe siècle et de la Révolution, Garat, malgré sa souplesse gasconne, fit cependant partie de la petite et timide opposition sénatoriale. Il refusa notamment son concours à la mesure qui condamnait à la déportation cent trente-quatre jacobins, et lors du procès intenté au général Moreau, il lui prêta sa plume pour l'aider à se défendre. Sous l'Empire, il se laissa faire comte et commandeur de la Légion d'honneur. En 1805, l'empereur lui confia une mission en Hollande, et le chargea, à son retour, de faire un rapport sur cette mission, rapport que le maître corrigea de sa propre main et fit insérer au *Moniteur*. Garat, piqué dans son amour-propre de littérateur, fit imprimer à nouveau le rapport tel qu'il l'avait fait. « Savez-vous, lui dit Napoléon de mauvaise humeur, que vous êtes heureux que j'aie tant de confiance en vous, et qu'il faut que j'estime beaucoup votre caractère pour ne pas me fâcher? » De fait, Garat était fort dévoué; mais c'était un ami du second degré, et vers la fin de l'Empire, s'il ne faisait pas d'opposition bruyante, il déposait silencieusement une boule noire au scrutin du Sénat. Peut-être en voulait-il plus à l'empereur de ne pas aimer l'idéologie que d'être un despote et de mener la France à une catastrophe. « Eh bien, monsieur Garat, comment va l'idéologie? » lui demandait fréquemment Napoléon. Garat était flatté qu'on l'estimât idéologue. En réalité, il était à l'idéologie ce qu'il était à l'art oratoire, et ce qu'est la rhétorique à l'éloquence.

Il avait été nommé membre de la classe d'histoire et de littérature française (Académie française), en 1803, lors de la réorganisation de l'Institut.

L'Empire fut pour lui un temps de repos relatif; il devenait vieux et fuyait tout ce qui aurait pu troubler les jours qu'il lui restait à vivre. Il ne reparaissait dans la politique que pour louer l'empereur dans les circonstances solennelles, ce qui plus tard lui valut une belle place dans le *Dictionnaire des girouettes*. Comme ses antécédents permettaient de le pressentir, en 1814 il vota la déchéance de la dynastie de Bonaparte et se targua d'avoir voté contre l'établissement de l'Empire, ce qui peut être vrai, car le scrutin avait été secret. Malgré le zèle empressé dont il faisait parade, Louis XVIII ne lui conféra point la pairie; aussi, pendant les Cent-Jours, fut-il un adversaire décidé de la Restauration à la Chambre des représentants, où il avait été élu. Cette incartade lui valut, en 1816, d'être exclu de l'Académie française par ordonnance royale, grâce, paraît-il, à l'intervention de son ami Suard. Garat ne voulut pas croire que Suard l'eût desservi, et dans un grand travail sur le XVIIIe siècle, il le met au-dessus de Voltaire et de Montesquieu. Désormais sa carrière politique était finie, et il résolut de se retirer dans sa chère Gascogne. Il y acheva ses jours dans l'exercice de sentiments religieux dont il n'avait guère donné d'exemple jusque-là. En 1832, lors de la fondation de l'Académie des sciences morales, une ordonnance royale l'appela à en faire partie; mais il mourut l'année suivante. On n'a de lui que des éloges funèbres, des essais, des opuscules et des articles de journaux en très-grand nombre, dont on peut voir la liste dans la *France littéraire*, de Quérard.

On l'a surnommé le *Jacobin malgré lui*. « Il est très-extraordinaire et très-curieux, dit Suard, de voir ce que la Révolution a fait d'un aussi bon homme. » Son talent était comme son caractère, facile, mais flasque, et l'épigramme de Rivarol le juge avec autant de vérité que de finesse :

Deux Garats sont connus : l'un écrit, l'autre chante.
Admirez, j'y consens, leur talent que l'on vante;
Mais ne préférez pas, si vous formez un vœu,
La cervelle de l'oncle au gosier du neveu.

A consulter sur Garat : des extraits de ses *Mémoires* restés manuscrits dans une notice très-étendue de M. Villenave (*Biographie universelle*, Michaud); Armand Marrast, *Notice sur Garat* (dans le journal la *Tribune* du 30 décembre 1833, et réimprimée à part); Charles Comte (*Eloge de Garat*, lu à l'Académie des sciences morales, le 25 avril 1835).

GARAT (Pierre-Jean), né à Ustarritz (Basses-Pyrénées) le 25 avril 1764, mort à Paris en 1823. Il fut le chanteur le plus parfait que la France ait jamais possédé. Sa mère, qui avait une fort belle voix, connaissait à fond les traditions de l'ancienne école de chant, et lui enseigna les notions musicales élémentaires. Toutefois, c'est à Bordeaux, où sa famille vint s'établir, que Garat reçut les premières leçons sérieuses de Beck, directeur de l'orchestre du Grand-Théâtre. Lorsque Garat eut atteint sa seizième année, M. Garat père, qui, malgré la vocation bien prononcée de son fils pour la musique, voulait en faire un avocat, l'envoya à Paris étudier le droit. Garat suivit assidûment le théâtre. Lié, dès son arrivée, avec les principaux artistes, et tombant en pleine querelle des gluckistes et des piccinnistes, Garat trouva chaque jour un aliment à sa passion, et se jeta en plein dans la mêlée musicale. L'arrivée à Paris, sur ces entrefaites, de Mmes Mara et Todi, alors dans tout l'éclat de leur talent, et leur rivalité, accaparèrent toute l'attention et toutes les forces sympathiques de Garat. Pour la première fois, il entendit un chant pur, correct, brillant sans contorsions, expressif sans hurlements. Dès ce jour, il avait fait son choix, et son avenir était décidé. Cependant M. Garat père s'aperçut que les études de droit laissaient beaucoup à désirer. Il fit de sévères observations, qui restèrent infructueuses. Le châtiment suivit de près la rébellion. Pour amener le coupable à résipiscence, on lui supprima sa pension. Garat, habitué à la fréquentation du monde et à l'aisance, vit avec terreur le coup qui le frappait. Mais la Providence, sous les traits du comte d'Artois, vint à son secours. Ce prince le nomma son secrétaire intime, et, de plus, tout enthousiaste de ses talents, il en parla à la reine, qui désira l'entendre, et celle-ci fut tellement satisfaite qu'elle l'admit, après l'audition, à l'honneur de faire de la musique avec elle. Il devait plus tard être mis en prison pour sa bienfaitrice. Il chantait un jour une romance dans laquelle on déplorait les malheurs de la reine : *Vous qui portez un cœur sensible, etc.*, et il y mettait tant de sentiment qu'il excita les soupçons et fut arrêté pour quelques jours. La faveur dont Garat jouissait à la cour, avant les malheurs de la famille royale, le faisait trancher du grand seigneur et le jetait dans des dépenses considérables. La reine paya deux fois ses dettes.

Toute relation avait cessé entre le père et le fils, quand le comte d'Artois fit un voyage à Bordeaux, et emmena son secrétaire avec lui. Garat employa tous les amis de sa famille pour rentrer en grâce auprès de son père. Celui-ci demeura inflexible. Cependant, une occasion se présenta qui rapprocha le père et le fils. Beck, l'ancien maître de Garat, était tombé dans la misère. Quelques personnes songèrent à profiter de la présence de Garat à Bordeaux pour organiser un concert dans lequel Garat chanterait. M. Garat père accorda son consentement à l'exhibition publique du talent de son fils, mais n'alla lui-même au concert qu'à son corps défendant. Garat se surpassa et finit par arracher des larmes à ce cœur endurci. Une longue embrassade s'ensuivit, acccompagnée d'une joyeuse réconciliation.

De retour à Paris, Garat trouva encore le moyen de perfectionner sa perfection même. Les fameux bouffons italiens, connus sous le nom de *troupe de Monsieur*, vinrent débuter à Paris en 1789. Dans cette troupe, la plus parfaite, comme ensemble, qui se soit jamais rencontrée, Mandini, Viganoni, Mmes Morichelli et Banti faisaient assaut de talent. Garat ne manqua pas une seule représentation, étudia la méthode et le chant de chacun de ces artistes, en prit ce qui était à sa convenance ou ce qui lui semblait le plus parfait, et s'appropria ces trésors d'observation.

Jusqu'à la Révolution, Garat avait prodigué son talent en simple amateur; mais quand sa fortune se fut écroulée, il dut songer à tirer parti de ses qualités musicales. Rode conçut à ce moment le projet de passer en Angleterre et détermina Garat à l'accompagner. Ils s'embarquèrent pour Londres, mais des vents contraires les portèrent sur la côte d'Allemagne, et ils vinrent aborder à Hombourg.

A cette époque, cette ville était le rendez-vous de prédilection des émigrés français, un Paris en réduction. Spectacles, concerts, musique de choix, tout y affluait. Aussi les deux virtuoses obtinrent-ils un succès sans exemple. Cependant, la crainte d'être portés sur la liste des émigrés fit rentrer les artistes en France, avant la fin de 1794. A ce moment, furent inaugurés les concerts Feydeau. Garat se fit entendre publiquement pour la première fois. Dire quelle sensation il produisit est impossible. Les mélopées dramatiques de Gluck, les airs sérieux italiens, l'*aria di bravura*, les cavatines bouffes et même la romance, tout était détaillé et rendu avec une supériorité étonnante. On ne sut bientôt plus de quels éloges combler l'admirable chanteur. Vers le même temps, le Conservatoire fut institué, et, naturellement, Garat y fut appelé comme professeur de chant. On peut dire que le professeur était à la hauteur du chanteur,

car nul ne posséda mieux que lui l'art d'exciter l'émulation parmi ses élèves, d'échauffer leur cœur, de développer leur sensibilité, en un mot de se fondre en eux. Aussi rencontre-t-on parmi ses élèves Mme Branchu, Nourrit, Ponchard, Levasseur, Mme Duret, Boulanger, Rigaut et tant d'autres, qui se sont partout fait remarquer par leur exquise et unique méthode.

Les concerts de la rue de Cléry, qui remplacèrent, en 1800, les concerts Feydeau, furent les derniers dans lesquels Garat se fit entendre. Il ne se montra plus qu'à quelques salons d'élite. Son auditoire, réduit à des artistes et à des amateurs, était peu nombreux et moins bruyant; mais, pour un artiste comme Garat, un suffrage discret et éclairé était plus flatteur que l'applaudissement tapageur d'une ignorante multitude. Jusqu'à l'âge de cinquante ans, Garat excita l'admiration, nous dirions volontiers l'orgueil de ses contemporains et même des artistes étrangers, qui avouaient n'avoir jamais rencontré une si merveilleuse réunion de qualités diverses et incomparables. Tous les registres de voix se fondaient homogènes dans cet organe extraordinaire : les transitions d'un timbre à l'autre s'opéraient sans que l'auditeur s'en doutât. Bien que sa voix fût d'une prestigieuse flexibilité, Garat n'abusa jamais de la richesse de sa vocalisation. Ses traits et ses fioritures, marqués au coin du suprême bon goût, étaient toujours appropriés au caractère du morceau qu'il interprétait. De plus, sa prononciation, la plus belle que chanteur ait jamais possédée, rappelait la fameuse prononciation romaine, *la bocca romana*. Doué d'une verve et d'une sensibilité inépuisables, il rendait tous les styles avec une égale perfection. Nul n'excita à un plus haut point la terreur ou la pitié dans les œuvres de Gluck; nul ne fut plus distingué dans l'air *di mezzo carattere;* nul n'a fait éclater un rire plus franc dans le bouffe. Qui n'a pas entendu une romance chantée par Garat ne peut se douter de ce que renferme de fleurs ou de larmes, dans la voix d'un artiste tel que Garat, ce petit cadre mélodique appelé romance. « Quel dommage! disait un jour Legros, haute-contre de l'Opéra, que Garat chante sans musique! — Sans musique! répondit Sacchini; mais Garat, c'est la musique même! » L'envie ne pouvait manquer de consacrer ce beau génie. On entendit des jaloux s'écrier : « Mais ce Garat n'a qu'un petit filet de voix! — Tudieu! reprenait un de ses admirateurs, vous appelez un *petit filet* celui qui pêche 15,000 fr. d'un seul coup dans la poche des Parisiens! » Le virtuose était vengé.

Vers les dernières années de sa vie, Garat perdit la voix. Il ne pouvait y croire lui-même, et il voulut lutter contre ce qu'il qualifiait d'altération passagère. Il chanta encore, mais ce n'était plus qu'un écho affaibli du Garat d'autrefois, et il lui fallut enfin se rendre à la cruelle évidence. L'aspect de la pitié qu'il inspirait le terrassa, sa santé déclina rapidement, et il mourut à l'âge de cinquante-neuf ans, le 1er mars 1823.

Après avoir parlé de l'artiste, nous pourrions raconter l'homme, ses impertinences, sa hauteur, ses manières affectées et mignardes, *son muscadinisme* outré, son zézayement odieux, ses cravates empesées et ses habits triomphants. Beaucoup se sont plu à faire ressortir ces défauts; la médisance est toujours si heureuse de trouver l'homme sous le génie! et Garat n'y prêtait que trop par ses excentricités de toilettes et d'allure. Il aurait donné, pour un nœud de cravate réussi ou la coupe d'un pantalon nouveau, trois notes de sa voix. Sa préoccupation constante était l'effet, l'effet à tout prix sur le public du salon et le public de la rue. Etre l'*homme à la mode*, telle fut son étude journalière. Passer inaperçu dans une promenade était pour lui un sérieux chagrin; mais, s'il entendait prononcer ces mots : *Voilà Garat!* son cœur se dilatait, et il avait du bonheur pour toute la journée. Lorsque la génération qui l'avait admiré eut disparu, l'artiste mondain ne put se résigner à la presque indifférence générale. De désespoir, il essaya de soulever au moins l'étonnement des passants, en se chaussant de bottes rouges; mais quand la première surprise fut passée, quand on se fut fait à cet accoutrement étrange, Garat s'écria : « Les ingrats! ils m'auraient autrefois suivi jusqu'au bois de Boulogne! »

Il faut dire que tout contribuait encore à exalter sa vanité naturelle. L'un des familiers du salon de Mme Récamier, qui lui donnait le surnom flatteur de *petit frère*, Garat attirait par sa présence chez cette femme célèbre un grand concours de monde. Un soir, Mme Récamier avait réuni des artistes d'élite, qui devaient exécuter sur quatre harpes et deux harmonicas le *Christ mourant* d'Haydn. C'était un vendredi saint, et Garat, la passion du jour, s'était chargé de dire cette admirable composition. Il y avait foule pour l'entendre; mais tout à coup on annonce que Garat, atteint d'une extinction de voix, ne pourra pas chanter. « C'est inconcevable, dit un grand seigneur de l'ancienne cour. Comment! Garat ne chante pas? et que vient-il faire ici? — M'amuser des sots, monsieur le duc, » réplique le chanteur avec un geste significatif. Le grand seigneur, un peu déconcerté, n'osa répondre. Mais, quelques instants plus tard, s'adressant à la maîtresse de la maison, qui se trouvait auprès de Garat lorsqu'il avait fait cette sortie vigoureuse, il lui dit d'un ton léger plein d'arrogance : « Avez-vous entendu, madame, comme chez vous le chanteur s'émancipe? — Il est ici chez lui, » répondit Mme Récamier avec une expression qui annonçait clairement qu'elle approuvait la riposte du *petit frère*. L'illustre artiste, entendant ces paroles, saisit sa belle main et lui demanda la permission d'y déposer, au nom de ses collègues, le baiser du respect et de la reconnaissance. Garat a été mis au théâtre par M. Victorien Sardou, en 1860. Le personnage du fringant chanteur, rendu avec beaucoup de vérité par Mlle Déjazet, a obtenu un grand succès. V. l'article suivant.

Garat (MONSIEUR), comédie-vaudeville en deux actes, par M. Victorien Sardou, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Déjazet, le 31 avril 1860. Cette pièce n'est, à proprement parler, qu'une série de chansons et de romances mises sur des airs du temps du Directoire, et composées tout exprès pour donner à Mlle Déjazet l'occasion de remplir un rôle qui résume tous ceux qu'elle a si brillamment créés pendant la durée de sa longue et rayonnante carrière. Nous n'aurions donc rien dit de ce vaudeville, qui n'existe en aucune façon au point de vue littéraire, s'il n'avait servi de passe-port à M. Sardou pour se produire, depuis lors, sur toutes les scènes théâtrales de Paris. Il faut, d'ailleurs, lui rendre cette justice, qu'il a fort habilement tiré parti de ce muscadin musical, de Garat, « le troubadour du Directoire, » comme l'appelle M. Paul de Saint-Victor, de Garat, la romance faite homme, l'*incroyable* de la musique, dont raffolaient toutes les femmes en tunique de gaze, qui « faisaient de leurs pieds craquer les anneaux d'or, » de Garat, qui, comme le Bathylle de La Bruyère, « refuse plus de femmes qu'il n'en agrée, » de Garat, qu'un journal du temps fait ainsi parler à la Mode : « O ma divinité tutélaire, tous les hommes se plaignent de leur sort; moi, je vous supplie de ne rien changer au mien. Les grâces, les plaisirs m'assiègent; ils veulent tous m'avoir. Je me laisse entraîner; ils m'idolâtrent; je les laisse faire. Mon costume, mes propos, mon maintien, tout fait époque dans le monde. Une romance de moi est un événement, une cadence chromatique est la nouvelle du jour, un enrouement est une calamité publique... Ma parole suprême! C'est trop de félicité pour un mortel! » On conçoit quelle délicieuse copie Mlle Déjazet devait offrir de ce portrait.

GARAT (Joseph-Dominique FABRY), frère du célèbre chanteur de ce nom, chanteur lui-même, né en 1774. Cet artiste avait une fort belle voix de ténor, qu'il négligea dans sa jeunesse, et il ne put acquérir la souplesse nécessaire pour faire un premier sujet de théâtre lyrique. Il faut plutôt le considérer comme un amateur de musique, car son éducation musicale resta toujours incomplète. Après avoir suivi quelque temps la carrière militaire, il revint à Bordeaux, sa ville natale, et prit des leçons de chant sous la direction de Mengozzi et de Ferrari. Ses études vocales à peu près terminées, il vint à Paris, et, sur les conseils de son illustre frère, qui perfectionna son goût et sa méthode, il s'adonna à l'interprétation de la romance, dont sa diction nette et accentuée faisait admirablement valoir les petits poëmes. Il eut ses jours de succès et de vogue. On lui doit un grand nombre de romances sentimentales, dont quelques-unes ont eu un véritable succès, particulièrement *Elisca* ou le *Russe*, le *Guerrier écossais*, la *Mort d'Erbal*. Vers 1808, Garat abandonna le chant pour une position plus stable, et prit un emploi dans les finances du département de la Belgique. Il perdit cette place quand la Belgique cessa d'être attachée à la France, et se consacra tout entier à l'enseignement du chant. Plus tard, il entra au ministère des finances comme sous-chef de bureau, et, dès lors, il renonça totalement à l'art musical. Sa vie n'offre aucun intérêt artistique.

GARAUDE s. f. (ga-rô-de). Sorte de grande guêtre en usage dans le département de l'Ain : *Les paysans du département de l'Ain portent de grandes guêtres appelées* GARAUDES. (A. Hugo.)

GARAUDÉ (Alexis DE), professeur au Conservatoire de musique de Paris, né à Nancy en 1779, mort à Paris en 1852. Il avait reçu une brillante éducation, dans laquelle avait figuré la musique, mais comme simple art d'agrément. Quand la Révolution eut anéanti la fortune de sa famille, il songea à tirer parti des notions musicales qu'il avait acquises. Il vint donc à Paris, et prit, près de Cambini, des leçons d'harmonie et de composition, qu'il compléta sous la direction de Reicha. Elève, pour le chant, de Crescentini et de Garat, il transmit plus tard à ses élèves les principes et la méthode de ces admirables virtuoses. En 1808, il fit, comme chanteur, partie de la chapelle impériale, et conserva sa place sous la Restauration. En 1816, il fut nommé professeur au Conservatoire, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1841. Cet artiste s'est principalement adonné à la composition de méthodes pour le chant, le solfége et l'harmonie, et ses ouvrages, justement estimés, ont eu plusieurs éditions. Ses principales œuvres sont : *Méthode complète de chant; Solfége* ou *Méthode de musique; Soixante solféges progressifs; Méthode complète de piano;* l'*Harmonie rendue facile* ou *Théorie complète de cette science*. On lui doit, en outre, des messes, quatuors, quintettes, duos, morceaux de piano, et environ deux cents morceaux de chant italiens et français.

GARAUDÉ (Alexis-Albert-Gauthier DE), fils du précédent, né en 1821, mort en 1854. Il est principalement connu par des réductions, pour piano et chant, des partitions les plus célèbres de Meyerbeer, Halévy et autres compositeurs distingués. Admis au Conservatoire de Paris en 1829, il y fit ses études musicales, qui se prolongèrent jusqu'en 1842, et remporta successsivement les prix de solfége, d'orgue et de composition. Doué d'une science musicale à toute épreuve, artiste d'élite, intelligence hors ligne, Garaudé, qui tint pendant plusieurs années le poste d'accompagnateur au théâtre de l'Opéra-Comique, occupe peut-être la première place parmi les meilleurs accompagnateurs connus. On a publié de lui quelques œuvres faciles pour le piano.

GARAUGUET s. m. (ga-rô-ghè). Jeux. Nom d'un jeu qui est dérivé du trictrac : *Jouer au* GARAUGUET. *Faire une partie de* GARAUGUET.

— **Encycl.** Le *garauguet* ne diffère du trictrac qu'en ce qu'on se sert de trois dés au lieu de deux, et que l'on joue les dames de manière à les amener dans la région où se trouve le talon de l'adversaire. Celui qui est sorti le premier gagne un trou ou deux, si la double a été convenue. Si, dans les nombres qu'on amène, il se présente un doublet, on le joue double, comme au revertier, pourvu toutefois que le point d'un des deux dés semblables soit supérieur à celui du troisième dé; dans le cas contraire, on le joue comme un nombre simple. Si les nombres amenés forment un triplet, c'est-à-dire sont tous les trois égaux, comme six, six, six, ce triplet se joue triple, c'est-à-dire trois fois.

GARAVAGLIA (Giovita), habile graveur italien, élève d'Anderloni et de Longhi, né à Pavie en 1790, mort en 1835. Il succéda à Morghen, en 1833, comme professeur de gravure à l'Académie de Florence. Ses estampes sont remarquables par la délicatesse et le fini. On cite particulièrement : *Hérodiade recevant sur un plat la tête de saint Jean-Baptiste*, d'après Luini (1813), son chef-d'œuvre; la *Sainte Famille*, de Raphaël (1817); *David tenant la tête de Goliath*, d'après Guido Reni; l'*Enfant Jésus et le petit Jean en adoration*, d'après Maratti, pièce d'un burin admirable.

GARAVEAU s. m. (ga-ra-vo). Métrol. Ancienne mesure de capacité, qui était usitée dans le midi de la France.

GARAY (don Juan DE), aventurier espagnol, né dans les provinces basques en 1541, mort après 1580. Il se rendit, vers 1565, dans l'Amérique du Sud, devint secrétaire du gouverneur établi dans les contrées qu'arrose le Rio-de-la-Plata, se fit remarquer par son intelligence et sa bravoure et reçut une commission de capitaine. A la tête d'une poignée d'hommes, il remonta le Parana, fonda, sur le bord de cette rivière, un établissement sous le nom de Santa-Fé de la Vera-Cruz (1573), découvrit un immense territoire, se battit avec autant d'habileté que de courage contre les tribus guerrières qui habitaient ces contrées, défit les Charruas, les plus redoutables des Indiens, soumit Obera, chef prophète qui exerçait une grande influence sur les indigènes, et reçut de Philippe II, en récompense des importantes conquêtes faites par lui dans le Paraguay, le titre de lieutenant général, puis le gouvernement de l'Assomption (1576). Quatre ans plus tard, Garay redescendit le Rio-de-la-Plata et alla fonder sur le territoire des farouches Querandis un établissement auquel il donna le nom de Ciudad-de-la-Trinidad-de-Buenos-Ayres. Il fonda la ville connue aujourd'hui sous le nom de Buenos-Ayres, dans un lieu où Pedro de Mendoza avait élevé, en 1535, quelques maisons que les Indiens avaient presque aussitôt détruites. Il y éleva une forteresse, fit construire des fortifications, battit les Querandis, qui s'étaient efforcés de chasser les Espagnols, et, pensant que le meilleur moyen de consolider son établissement était d'introduire la civilisation chez les indigènes, il parcourut le pays avec un missionnaire, décida les Indiens par ses promesses, par la modération de sa conduite, à quitter leurs forêts et leurs montagnes et à venir s'établir dans les plaines, où il leur fit bâtir des villages, leur donna un culte, des lois et des chefs. Quelque temps après, Garay se rendait à l'Assomption, lorsque, assailli par une tempête, il débarqua sur la rive du Parana. Il fut surpris dans son campement par les Minuanes, qui le massacrèrent avec tous les hommes de son escorte. Garay laissa en mourant la réputation d'un homme d'un courage infatigable, d'une habileté consommée et d'un rare désintéressement.

GARAY (don Martin), homme d'Etat espagnol, né en Aragon vers 1760, mort en 1822. Il fut secrétaire général de la junte centrale en 1808, des cortès en 1810, et fournit, par ses habiles combinaisons financières, les moyens de soutenir la guerre de l'indépendance. Appelé au ministère des finances en 1814, il proposa à Ferdinand VII une série de réformes dont la réalisation devait amener la régénération de l'Espagne; mais ces réformes comprenaient la vente des biens ecclésiastiques, l'égalité d'impôt pour toutes les classes, une taxe sur les majorats, et le ministre dut se retirer, en 1818, devant une coalition du clergé et de la noblesse. Les regrets de la nation l'accompagnèrent dans la retraite qu'il se choisit à Saragosse.

GARAY (Jean), poëte hongrois, né à Szegszard en 1812, mort aveugle en 1853. Il s'est fait connaître par des poëmes épiques où l'on trouve un véritable talent, sinon du génie. Ses compatriotes lui reprochent d'avoir trop imité l'école allemande, en particulier Uhland, et d'avoir choisi ses héros parmi les paladins du moyen âge, au lieu de les chercher dans l'histoire nationale. Nous citerons de lui : *Csutar*, épopée en neuf chants (1836); *Saint Ladislas*, en douze chants; *Arbocz* (1837), et *Bathory* (1840), drames.

GARAYE (château de la), château ruiné de France (Côtes-du-Nord), à 2 kilom. de Dinan, sur le territoire de la commune de Taden. Dès 1400, on voit les premiers seigneurs de la Garaye, les sieurs des Alleux, investis des charges les plus honorables. Le château de la Garaye ne remonte pas au delà de 1500. Ses seigneurs avaient pour armoiries *d'azur à la main d'argent, accostée au canton dextre d'une étoile d'or*. Le dernier comte de la Garaye, qui vivait au XVIIIe siècle, transforma le château en maison de refuge pour les pauvres, et son nom est encore populaire dans la contrée, où il fonda de nombreux établissements de bienfaisance. Il mourut en 1755, et, après la mort de sa femme, le château fut abandonné. La Garaye n'est plus aujourd'hui qu'une ruine des plus pittoresques. « Ces ruines, dit la *Bretagne contemporaine*, disparaissent d'année en année, et l'on n'y remarque plus que quelques pans de muraille en granit de grand appareil. Ceux-ci sont soutenus par une tourelle octogonale à trois étages, dont les fenêtres, encadrées de colonnettes, ont des linteaux en anse de panier, au-dessus desquels s'épanouissent d'élégantes accolades à crosses et à panaches. »

GARAYE. V. LA GARAYE.

GARB ou **GARVE**, c'est-à-dire en arabe *Couchant*, nom d'une région du Maroc, sur la côte N.-O., où se trouve Tanger. Ce nom fut appliqué aussi au S.-O. du Portugal, *Algarve*.

GARBAGE s. m. (gar-ba-je — rad. *gerbe*). Cout. anc. Droit de gerbes.

— Agric. Action de mettre le blé en gerbes.

GARBANZO s. m. (gar-ban-zo — nom espagn.). Bot. Nom espagnol du pois chiche, employé quelquefois dans le midi de la France.

GARBET, lac de France (Ariége), à 1,670 mètres d'altitude, au S. de la ville d'Aulu, et dominé par le pic de Caumalo. Il est alimenté par le torrent de l'étang Blanc et s'écoule par la rivière de Garbet. Ses eaux sont d'une admirable limpidité. || Rivière de France (Ariége), sort du lac de Garbet, se grossit de l'Arse, du Fouillet, des belles sources de Neuf-Fonts, baigne Aulu, Ercé, Oust et se jette dans le Salat après un cours de 30 kilom.

GARBIÉH ou **GHARBYÉH**, district de la basse Egypte, sur la Méditerranée, entre ceux de Menouf et de Rosette à l'O., de Damiette et de Mansourah à l'Est. Il mesure 130 kilom. sur 65. Superficie, 3,664 kilom. carrés; 230,000 hab. Ch.-l., Mehallet-el-Kébir. La partie méridionale est fertile et bien cultivée.

GARBIN s. m. (gar-bain — de l'ar. *garbi*, occidental). Dans le midi de la France, Petit vent du sud-ouest, qu'on appelle aussi paresseux : *Le* GARBIN *ou paresseux, brise de mer périodique, qui se lève ordinairement pendant l'été sur les dix heures du matin, est dans sa plus grande force à deux heures après midi, et cesse vers cinq heures du soir. Cette brise tempère la chaleur.* (Al. Hugo.)

GARBINSKI (Gaétan), mathématicien polonais, né à Varsovie en 1796, mort en 1848. Nommé, en 1820, professeur de géométrie au lycée de Varsovie, il fut chargé, en 1824, de la chaire de mathématiques supérieures à l'université de la même ville et devint, l'année suivante, directeur de l'école préparatoire à l'Institut polytechnique. Il renonça à l'enseignement après la suppression de l'université, en 1833, et prit, quelques années plus tard, l'administration d'une propriété du comte Zamoyski, où il s'appliqua surtout à introduire les procédés les plus récents de l'agriculture moderne. Il était membre de la Société des sciences de Varsovie et de la Société des sciences physiques, chimiques, agricoles et industrielles de France. On a de lui : *Exposé systématique des propriétés des surfaces obliques, avec leur application à la construction des machines, des voûtes en pierre, etc.* (Varsovie, 1822); *Esquisse de la vie et des savants travaux d'Antoine Dombrowski* (Varsovie, 1826), etc. Il a, en outre, fourni plusieurs mémoires aux *Annales françaises de mathématiques* de Gergonne et au recueil allemand de Crelle, et a fondé et rédigé jusqu'à sa mort l'*Annuaire d'agriculture nationale*.

GARBINSKI (Wladislas), agronome polonais, fils du précédent, né à Varsovie en 1827. Il est membre et secrétaire de la Société agronomique du royaume de Pologne, ainsi